

Marché public mise en concurrence prestations de service

Programme régional de professionnalisation des acteurs de l'Orientation, de la Formation, de l'Insertion et de l'Emploi Année 2019

Questions / réponses

Quel est l'équipement des salles mises à disposition par l'Agence Régionale de la Formation, de l'Orientation et de l'Emploi ?

Les salles mises à disposition par l'Agence Régionale de la Formation, de l'Orientation et de l'Emploi permettent un accès Internet via le WI-FI.

Que recouvre le terme « innovation » dans le lot numéro 20 « Intégrer l'innovation dans les processus pédagogiques » ?

Toutes formes d'innovations pédagogiques peuvent être proposées, incluant ou non des modalités numériques.

Quelles sont les modalités d'organisation attendues sur le lot numéro 4 « Intégrer les outils numériques dans ses pratiques » ?

Le prestataire proposera les modalités d'organisation qu'il est en capacité de mettre en œuvre, en particulier sur les temps en distanciel.

La session de formation ouvrira avec un minimum de 7 personnes, pas d'effectif maximum.

Le prestataire aura toute liberté de proposer un environnement collaboratif à la condition de la gratuité pour les participants.

Est-ce que la date limite vaut pour l'envoi postal et l'envoi courriel ?

Date et heure limites de réception des offres : 20/09/2018 à 12h dans tous les cas

1. Par courrier recommandé avec avis de réception postal à l'AROFE Nouvelle-Aquitaine, Centre Régional Vincent Merle, Programme de Professionnalisation, 102 avenue de Canéjan - 33600 PESSAC
2. Par pli cacheté remis en main propre et déposé à l'adresse ci-dessus contre récépissé
3. Par courriel programme.pro@arofe-na.fr

Règlement de la consultation

L'AROFE permet un accès à une application dédiée en ligne pour la gestion intégrale des actions de formation de l'inscription jusqu'à la réalisation du bilan de l'action. Quelle est cette application ?

L'application de l'Agence Régionale de la Formation, de l'Orientation et de l'Emploi permet la gestion des inscriptions en ligne, le dépôt et l'édition de documents liés à l'action.